

Les usages politiques du passé, sous la dir. de François HARTOG et Jacques REVEL, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001, 206 p.

Samir Saul

DANS **RELATIONS INTERNATIONALES** 2005/1 n° 121 , PAGES 113C À 119C
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0335-2013

ISBN 9782130550631

DOI 10.3917/ri.121.0113c

Date de mise en ligne : 01/12/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-relations-internationales-2005-1-page-113c?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Notes de lecture

Michele CODURI, *La Suisse face à la Chine : une continuité impossible ? 1946-1955*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, coll. « Thèses et sciences humaines, n° 10. Histoire et relations internationales », 2004.

Dans un monde polarisé par la guerre froide, la Suisse a été l'un des premiers pays occidentaux à reconnaître le gouvernement communiste de la Chine. La proclamation de la République populaire de Chine par Mao Zedong le 1^{er} octobre 1949 avait suscité une réaction rapide en Suisse. Déjà, le 7 octobre, le Conseil fédéral décida en principe de reconnaître le nouveau gouvernement. Deux mois et demi plus tard, le 17 janvier 1950, la Suisse formalisa cette reconnaissance en envoyant un télégramme à Beijing.

Cet épisode est de première importance pour l'étude de Michele Coduri qui examine la réponse suisse aux transformations fondamentales qui ont pris place en Chine après la Seconde Guerre mondiale. Il étudie et évalue le comportement suisse par rapport aux changements radicaux déclenchés d'abord par les bouleversements de la guerre civile et ensuite par l'arrivée au pouvoir des communistes chinois. Il situe ce comportement dans le contexte international qui va de la fin de la Seconde Guerre mondiale à la guerre froide, et le compare aux politiques des grandes puissances, comme la Grande-Bretagne et les États-Unis. Son ouvrage veut déceler les ruptures et les ajustements de l'attitude suisse envers la Chine. Il vise à présenter une analyse exhaustive des relations sino-suisse entre 1946 et 1955 selon la perspective suisse. Il s'agit non seulement d'une étude de la politique étrangère officielle et du comportement de l'administration fédérale, mais aussi d'un récit des activités et des attitudes des acteurs non étatiques concernés par les événements en Chine, comme les citoyens suisses résidant en Chine ou les entrepreneurs et les missionnaires en Chine ayant des liens importants avec la Suisse. En effet, la plus grande partie de cette étude est dédiée à la dimension non étatique et humanitaire des relations sino-suisse.

Cette conception très vaste des relations bilatérales distingue cet ouvrage des études précédentes¹. En plus, Michele Coduri est le premier à exploiter les sour-

1. Howard Dubois, *Die Schweiz und China*, Berne, P. Lange, 1978 ne consacre qu'un chapitre à la période 1946-1956. Nicole Stuber, *The Establishment of Diplomatic Relations between Switzerland and the People's Republic of China : An Analysis of the Swiss Side of the Story*, Genève, IUHEI, mémoire de

ces externes aux archives fédérales suisses pour examiner la politique suisse envers la Chine. Il a aussi consulté de nombreuses archives privées suisses, celles du CICR, celles des autorités britanniques, des archives privées en Grande-Bretagne et celles de l'administration des États-Unis.

Pour présenter les résultats de ses recherches concernant les relations étatiques, Michele Coduri choisit principalement une structure chronologique. Il distingue ainsi trois phases qui correspondent aux développements en Chine. Il montre d'abord l'évolution des relations bilatérales après la Seconde Guerre mondiale et avant le changement du régime (1946-1948). Pendant cette période, les relations furent marquées par la question d'un traité d'établissement et par les problèmes liés aux dommages de guerre et aux atteintes à la propriété. Ensuite, Michele Coduri illustre l'évolution de la politique suisse face à l'arrivée du gouvernement communiste, évolution qui aboutit à la reconnaissance de la République populaire (1949-1950). La décision rapide de reconnaître la Chine est interprétée comme « un acte de *Realpolitik* courageux ». Il l'explique en partie par des raisons psychologiques liées à l'expérience de l'absence de relations diplomatiques avec l'Union soviétique lors de l'entre-deux-guerres (« syndrome de Moscou ») et par des considérations dues aux maximes de la politique étrangère suisse comme la neutralité. Parmi les facteurs d'influence possibles, Michele Coduri examine également l'attitude des grandes puissances, affirmant que la Grande-Bretagne joua un rôle clé et que l'ombre des États-Unis était constamment présente, alors que l'Union soviétique ne semblait exercer aucune influence sur la politique suisse envers la Chine. Puis il explique de quelle manière la Suisse a mis en œuvre sa politique envers le gouvernement communiste, notamment en établissant des relations diplomatiques, et il retrace les premières expériences avec le nouveau régime dans le contexte du conflit et de l'armistice en Corée (1950/1951-1955). Il prête une attention particulière aux développements qui amenèrent la Suisse à participer à l'armistice en Corée. Surtout, les activités suisses au sein de la commission de surveillance de l'armistice provoquèrent une détérioration des relations bilatérales à partir de l'été 1953. Par contre, Michele Coduri ne peut pas constater un lien entre la participation suisse à la Commission pour le rapatriement des prisonniers de guerre et l'état des relations bilatérales. Celles-ci en effet se normalisèrent dès l'été 1954.

L'exposé chronologique est suivi par des analyses thématiques, surtout des aspects non étatiques. Le changement de système politique en Chine provoqua en effet des conséquences graves pour la présence suisse en Chine, et les relations économiques et humanitaires. Les trois domaines suivants sont examinés minutieusement : 1 / le déclin de la colonie suisse en Chine : il se penche sur la situation des laïcs, d'une part, et sur celle des missionnaires, d'autre part ; 2 / les problèmes de la présence économique suisse en Chine : il montre les circonstances des nombreuses entreprises suisses (sept entreprises d'import-export, quatre entreprises chimiques et pharmaceutiques, cinq autres entreprises et des compa-

DES, 1998, analyse uniquement les raisons pour la politique étrangère de la Suisse envers la Chine, en particulier pour la reconnaissance suisse de la RPC. Parmi les articles publiés, on peut citer : Hans Keller, « Chou En-Lai und unsere Beziehungen zur Volksrepublik China », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, vol. 32, 1982, p. 574-580, et « Les débuts de nos relations avec la République populaire de Chine : le rôle important de Chou En-Lai. Hispo », *L'organe de l'association d'histoire et de sciences politiques*, vol. 8, 1987, p. 27-38 ; et Regula Stämpfli, « Die Schweiz und China, 1945-1950 », *Studien und Quellen*, vol. 14, 1988, p. 163-221.

gnies d'assurances) et analyse les relations commerciales sino-suisse ; et 3 / la dimension humanitaire des relations bilatérales : il examine les bons offices de la diplomatie suisse et l'activité du Comité international de la Croix-Rouge.

Concernant les relations commerciales, Michele Coduri est frappé par l'influence des États-Unis. Il estime que leur influence était si dominante pour les autorités suisses qu'elles adoptèrent presque une autocensure : elles évitèrent des négociations avec la Chine et ne firent rien pour stimuler le commerce bilatéral, même dans les limites permises par les restrictions du commerce Est-Ouest. Parallèlement, aussi, l'industrie d'exportation suisse, fortement influencée par les Américains, renonça à des transactions avec la Chine, même si la légation suisse l'y autorisait.

Répondant à la question posée dans le titre de son ouvrage *La Suisse face à la Chine : une continuité impossible ?*, Michèle Coduri conclut qu'il y eut recherche de continuité, mais qu'elle fut bel et bien impossible. Il remarque que ce fut surtout la Suisse politique à la rechercher. Mais cette tentative devint de plus en plus compliquée, en particulier à cause des événements en Corée et de l'implication de la Suisse dans ce pays. Quant à la présence suisse en Chine, Michele Coduri constate qu'elle déclinait déjà depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, vu la décolonisation et la diminution de l'importance de la Chine sur la scène économique internationale. Il remarque cependant que ce déclin fut encore accéléré par les transformations sociales et économiques imposées par les communistes. Il souligne qu'une grande partie des Suisses, voire les missionnaires et les entrepreneurs essayèrent dans un premier temps de continuer leur travail malgré toutes les difficultés provoquées par le changement du régime.

L'étude de Michele Coduri est très détaillée et exploite bien les documents des archives, mais il fournit aussi beaucoup d'informations de fond. On y trouve par exemple une synthèse de l'évolution du système international après la Seconde Guerre mondiale et un résumé de la position internationale de la Suisse et de la Chine dans ce contexte. Il nous donne également des informations de base sur les acteurs et la formation de la politique extérieure en Suisse, y compris des courtes biographies des conseillers fédéraux en fonction à l'époque. Bien que le contexte dans lequel la politique suisse se situait soit important, la quantité des informations secondaires de nature générale qui sont données risque de nuire à la lisibilité. Comme l'objectif de cet ouvrage est très vaste, quelque lecteur souhaiterait probablement un fil conducteur plus prononcé.

Nicole Françoise STUBER,
IUHEI, Genève.

Jean-François FAYET, *Karl Radek (1885-1939). Biographie politique*, Berne, Peter Lang, 2004, p. xv + 813.

« En automne, laissant à Cracovie des dettes impayées, avec une foi entière dans l'avenir, je partis pour la Suisse » : d'une façon presque accidentelle, ce passage de l'autobiographie de Radek, publiée à Moscou à la fin des années 1920 dans l'encyclopédie Granat et incluse dans le recueil de G. Haupt et J.-J. Marie, *Les bolcheviks par eux-mêmes* (Paris, Maspero, 1969), est déjà une trace pour caractériser le personnage qui fait l'objet de l'importante biographie politique écrite par Jean-François Fayet : une vie dans le mouvement socialiste et ensuite

communiste international, une vie entièrement dédiée à la révolution, et en même temps une attitude, par rapport aux circonstances et aux milieux les plus différents y compris à l'occasion de son dernier procès, qui semble toujours manquer de sérieux. C'est ce qui explique la méfiance presque instinctive à son égard des camarades dont le jugement était pour lui le plus important (de Rosa Luxemburg à Lénine, à Trotsky), mais aussi la fascination que, dans une époque de désenchantement, l'impossibilité de vivre les vicissitudes du communisme international sans une attitude d'ironie manifestée par Karl Radek, a exercée sur l'écrivain Stephan Heym et qui a inspiré son roman *Radek* (Munich, Bertelsmann, 1995).

L'approche biographique de Fayet ne néglige pas cette dimension psychologique, mais l'intérêt principal de l'auteur est plutôt celui de reconstruire, d'une façon extrêmement détaillée, l'aventure politique de Radek, son « voyage extraordinaire dans la gauche européenne », selon l'auteur de sa première biographie scientifique (W. Lerner, *Karl Radek. The Last Internationalist*, Stanford, 1970, p. IX), ce qui permet aussi d'analyser et de confronter les différents milieux, traditions, cultures politiques dans lesquelles sa carrière s'est développée. Fayet a utilisé dans ce but une masse imposante de sources d'archives, de documents et de travaux publiés ; pour donner seulement une idée de la richesse et de la nouveauté de cette documentation, on pourrait citer la reconstruction, sur la base de la consultation des archives russes, des vicissitudes de l'opposition communiste en Union soviétique dans la deuxième moitié des années 1920, ou l'examen de la correspondance de Radek avec Staline dans les années 1930, lorsque le premier remplit ses dernières importantes fonctions politiques d'homme de confiance de Staline dans le domaine de la politique extérieure et de promoteur, dans la presse soviétique, du culte du chef.

La formation culturelle et politique du jeune juif galicien assimilé, la séduction exercée sur lui par la culture polonaise et ensuite allemande, son engagement et ses vicissitudes dans la SDKPIL – le parti de Rosa Luxemburg qui, selon G. W. Strobel, s'était assigné le rôle de « médiateur entre la social-démocratie occidentale et le mouvement social-démocrate russe » (*Die Partei Rosa Luxemburgs, Lenin und die SPD*, Wiesbaden, 1974, p. 4) – représentent une introduction très riche, du point de vue de l'histoire culturelle du socialisme et de ses différents milieux, à l'activité intense et contrastée de Radek dans la SPD et ensuite dans le mouvement socialiste contre la guerre, au sein duquel s'accomplit, avec des réserves et des tâtonnements bien soulignés par l'auteur (surtout à propos des modalités de liquidation du mouvement de Zimmerwald comme abandon d'une nouvelle Internationale plus large et à propos du maintien, après l'Octobre russe, de la priorité de la révolution européenne), le chemin de Radek de Rosa Luxemburg et de la gauche radicale allemande au bolchevisme et à Lénine (l'aboutissement, pour Radek comme pour d'autres représentants de la gauche révolutionnaire européenne, des expériences de la guerre et de la révolution en Russie). Sur toute cette première partie du livre, on pourrait faire seulement une remarque critique sérieuse, compte tenu de l'attention presque exhaustive que Fayet dédie à son sujet : la sous-évaluation de la contribution de Radek – avec d'autres personnages, tous caractérisés par la place anormale qu'ils occupent dans la social-démocratie allemande, comme Parvus (que l'auteur définit trop sommairement comme « un théoricien sulfureux mais brillant » et à propos duquel il aurait valu la peine d'utiliser un livre important paru en Italie : P. Zweteremich, *Il grande Parvus*, Milano, 1988), Luxemburg, Pannekoek – aux débats de la SPD,

dans les années qui précèdent la guerre mondiale, sur l'impérialisme et ses conséquences politiques. Il s'agit ici d'une dimension théorique du personnage qui risque d'être effacée par la multiplicité des rôles (journaliste, organisateur, diplomate, propagandiste et inventeur de slogans et de formules qui resteront dans l'imagination du mouvement ouvrier, de l'« Internationale II » à « Schlageter der Wanderer ins Nichts », jusqu'à Staline, « l'architecte de la société socialiste ») qu'il a joués dans sa vie.

La persistance d'une culture politique élaborée au sein du socialisme européen dans la période communiste de la vie de Radek est bien soulignée par l'auteur dans l'analyse de ses positions sur la question allemande et en général sur les problèmes d'une révolution européenne (y compris la perception du fascisme en tant que mouvement de masse qui est un des motifs inspirateurs de la célèbre « ligne Schlageter »). Très détaillée et à sa façon passionnante est aussi l'analyse, à travers la biographie politique de Radek, de deux questions centrales de la politique internationale du mouvement communiste : le « principe de la double politique » (révolutionnaire et d'État) qui inspire les rapports du nouveau régime soviétique avec le monde extérieur et que Radek semble inaugurer et concentrer dans sa personne même avec ses entretiens dans le « salon » de Berlin (la prison où il reçoit en 1919 personnalités politiques, hommes d'affaires, militaires, sympathisants de la Russie soviétique, révolutionnaires, journalistes), et l'esquisse d'une « politique véritablement mondiale » dès le Congrès des peuples de l'Orient à Bakou et successivement surtout à travers la politique chinoise de l'Internationale. La participation de Radek à cette politique et son intérêt en particulier pour la Chine et pour l'Inde (dans un horizon qui attribue encore à l'impérialisme anglais un rôle dominant) peuvent aussi être considérés comme un signe de continuité avec ses analyses de la politique impérialiste dans les années de l'avant-guerre. Également importante dans le livre est l'exposition du rôle de Radek dans le processus de revirement de la politique extérieure de l'URSS en 1933, exprimé par sa formule « la révision du traité de Versailles, c'est la guerre » : il ne s'agit pas d'établir une paternité, ce qui est justement souligné par Fayet, mais plutôt de développer une analyse de la multiplicité des mécanismes d'élaboration et de transmission de la politique extérieure soviétique et des ancrages pragmatiques de son principal inspirateur, en réduisant à de plus justes proportions une idée de la sûreté collective comme une ligne qui aurait été développée d'une façon autonome par le ministère des Affaires étrangères et par son titulaire, Litvinov, et qui aurait été presque imposée à Staline.

Soit à propos de la question allemande (« La question allemande était devenue un enjeu trop important dans la lutte qui divisait le parti russe pour que la *troïka* accepte de laisser les Allemands et même l'Internationale avoir le moindre débat sur ce point », p. 511), soit concernant la question chinoise (« Les communistes chinois furent ainsi les victimes d'une logique d'affrontement totalement extérieure à la révolution chinoise », p. 581), Fayet met en évidence d'une façon efficace les conditionnements des luttes de pouvoir à l'intérieur du parti et du régime soviétique. Dans l'un et dans l'autre, Radek aura toujours un « statut singulier » (p. 486) et il manquera ses choix de rangement. Lorsque – déjà après son arrestation et à la veille de sa dernière contribution au régime, pendant l'organisation de son propre procès – il se définissait comme un *vnesnik* (cf. O. Ken, « Karl Radek i Bjuro mezdunarodnoj informacii CK RKP (b), 1932-1934 gg », *Cahiers du Monde russe*, 1, 2003, p. 135), cela signifiait qu'il était non

seulement un « spécialiste de la politique extérieure », mais aussi un « étranger » dans l'URSS de 1937.

Andrea PANACCIONE.

Les usages politiques du passé, sous la dir. de François HARTOG et Jacques REVEL, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001, 206 p.

La mise à contribution du passé dans les projets, débats ou luttes politiques est une pratique courante et ancienne. De fait, l'absence de références au passé aurait de quoi surprendre dans la mesure où les litiges et différends du présent plongent leurs racines dans un passé immédiat ou lointain. Du coup, l'interprétation du passé devient elle-même à la fois projet et enjeu du présent. Se succédant, les grands mouvements de l'histoire superposent leurs marques sur les configurations inachevées et en cours de mutation. Qu'advienne l'étiage d'un mouvement, que prenne fin une ère, et réapparaissent les contradictions non résolues, les versions divergentes et les visions discordantes.

L'instrumentalisation du passé aux fins d'emploi au présent, la vague mémorielle, le « devoir » de mémoire et la construction de son contenu sont plus que jamais des activités de la toute première importance. « Les pouvoirs, les institutions, mais aussi tout un chacun ont la tentation récurrente de mobiliser les ressources cognitives, argumentatives, symboliques du passé » (p. 13). Imposer sa lecture du passé participe de toute entreprise de légitimation, de fondation, d'enracinement ou de consécration. La défense du présent s'assoit invariablement sur l'affirmation ou la suggestion de l'inéluctabilité de son avènement, et de l'irrationalité manifeste de toute tentative de résister, entreprise futile qui reviendrait à ramer à contre-courant.

Obtenir gain de cause, se réapproprier ses biens ou laver sa réputation entraînent l'éclosion d'une approche judiciaire du passé. Tantôt l'histoire devient tribunal, tantôt le magistrat se complète en recourant aux services de l'historien faisant office d'expert breveté de la mémoire près la cour de justice historique. L'exorcisme du passé a-t-il débouché sur une espèce de consensus ? Alors la repentance des fautifs ou coupables, ou de leurs mandataires, parfois complétée par des restitutions ou des offrandes, rencontre l'absolution des victimes et de leurs ayants droit.

À l'historien-metteur en scène d'anniversaires, célébrations et commémorations s'ajoute, pour les besoins des médias et l'analyse à chaud de l'événement, l'historien-commentateur, maître d'œuvre de l'histoire en direct dont la relation privilégiée avec le passé est sollicitée pour la mise en contexte et la prise en compte du présent. En définitive, l'histoire est éminemment utile, quoique sa valeur d'usage et son mode d'emploi puissent laisser songeurs les membres de la profession et soulever à bon droit leurs réserves.

Ce sont ces appels de plus en plus insistants et institutionnalisés aux services de l'historien qui suscitent cet ouvrage. Les problèmes sont finement posés dans la contribution des directeurs et celle de G. Levi. Suivent des études cas. M. Herzfeld montre comment la construction nationale grecque s'est érigée sur une opposition entre le modèle de l'universalisme, inventé par les philologues allemands, et le modèle régional d'une Grèce qui emprunte aux civilisations orientales (byzantine, slave, turque, arabe). Dans un texte dense, J. Baschet établit l'articulation passé/présent en faisant le lien entre le Moyen Âge et les zapatistes

du Chiapas. M. Werner traite deux nouvelles mises en scène muséologiques de la nation allemande et les infléchissements que leur impose la chute du mur de Berlin. Campé, voire englué dans l'histoire, le conflit israélo-palestinien a droit à une contribution de N. Silberman sur l'archéologie israélienne et une autre d'E. Sanbar sur les pratiques palestiniennes de légitimation par l'histoire. En Espagne, la politisation de l'histoire témoigne du passage du franquisme au libéralisme, puis aux révisions actuelles (P. Torres). Il va de soi que le cas des Arméniens durant la Première Guerre mondiale donne lieu à deux discours historiographiques incompatibles (L. Valensi). Au Maroc, l'histoire apologétique de la colonisation fait place à une histoire qui promeut la réappropriation identitaire corrélative de l'indépendance (A. Sebti).

Suggestif et riche, cet ouvrage aborde de nombreux sujets d'un grand intérêt pour l'historien. Il rappelle combien sont mouvantes les balises méthodologiques de la discipline et nombreux les écueils qui attendent l'interprète du passé. Les redoutables problèmes entourant la construction du lien entre le passé et le présent demeurent un champ ouvert à l'investigation. Espérons que les sujets portant sur les relations internationales figureront davantage dans les entreprises engagées à l'avenir.

Samir SAUL,
Université de Montréal.